

Batiactu.com (17/05/10)

Imbroglia autour du chantier du jardin des Halles

De rebondissements en rebondissements, le chantier des Halles n'en finit pas de faire des vagues. Mercredi dernier, le tribunal administratif a suspendu le permis de démolir du jardin du célèbre quartier parisien. Après cette annonce, la mairie de Paris a immédiatement réagi et prévoit d'ores et déjà de déposer un nouveau permis de démolir. Explications.

Parcs, jardins

«Le juge des référés a ordonné la suspension de l'exécution du permis de démolir du jardin des Halles au motif qu'il y avait un doute sérieux quant à sa légalité», a expliqué Cyril Laroche, avocat de l'Association Accomplir et de deux autres «groupes» qui avaient déposé en recours en urgence pour demander l'annulation du permis de démolir de la mairie de Paris. Ces derniers dénoncent, entre autres, l'abattage de 343 arbres. Cette décision est importante car la démolition-reconstruction du jardin devait donner, au mois de juin, le coup d'envoi de l'immense chantier de réhabilitation du quartier des Halles, qui doit durer au moins quatre ans.

Riposte de la mairie de Paris

A l'issue de cette décision, la mairie de Paris n'a pas tardé à réagir soulignant que «la mise en œuvre opérationnelle de l'ambitieux projet de réaménagement des Halles ne sera pas retardée». C'est pourquoi la ville envisage de déposer un nouveau permis de démolir. Dans un communiqué, la mairie de Paris «conteste ce jugement dans la mesure où le Conseil de Paris avait précisément délibéré, lors de sa séance des 6 et 7 avril 2009, pour autoriser le maire à déposer toute demande d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation du projet». Malgré ce contretemps, la mairie de Paris annonce que «les premiers travaux des aires de jeux pour enfants commenceront dès l'automne 2010 après obtention d'un nouveau permis de démolir, permettant une ouverture au public de ces aires de jeux à la fin 2011».

D'un montant estimé à 760 millions d'euros, cet immense chantier d'aménagement du quartier des Halles, situé au cœur de Paris, comportera, entre autres, une gigantesque feuille de verre, recouvrant sur trois niveaux l'actuel Forum, et un nouveau centre commercial. De plus, l'espace public sera réaménagé, selon les plans de David Mangin, pour faciliter la circulation des piétons, un vaste jardin verra le jour sur 4.3 hectares et la place René Cassin, devant l'église St-Eustache, sera préservée dans son esprit actuel.

Avec AFP (17/05/2010)